

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2017)
Heft: 6

Artikel: Mission au Mali
Autor: Solioz, Grégoire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Allemagne a décidé de renforcer sensiblement sa présence au sein de la MINUSMA au Mali.
Photo © Bundeswehr.

Afrique

Mission au Mali

Lt col EMG Grégoire Solioz

Observateur militaire, MINUSMA

Le Mali arrive sur le devant de la scène médiatique en 2012 lorsque les séparatistes Touareg¹ appuyés par des militants islamistes parviennent à occuper plus de la moitié de son territoire. L'armée en totale déliquescence subit défaite sur défaite, ce qui provoque un renversement militaire du pouvoir à Bamako. En février 2013 les séparatistes tentent de pousser leur avantage en direction de Bamako et la France intervient avec son opération SERVAL. SERVAL est une réussite, la coalition séparatiste-djihadiste est chassée des villes et est pourchassée à l'extrême Est du pays. En avril 2013, le Conseil de Sécurité de l'ONU (ci-après CSNU) crée la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (ci-après MINUSMA).

4 ans plus tard la MINUSMA est la mission la plus dangereuse des Nations Unies. On ne décompte pas moins de 133 morts et près de 500 blessés pour un effectif de 12126 militaires et policiers et de 1200 civils.² Malgré tous les sacrifices humains, matériels et financiers³ les objectifs de l'ONU au Mali ne semblent pas être atteignables dans les prochains mois.⁴ A nouveau, entre juillet et septembre 2017, le fragile cessez-le-feu dans les régions Est et Nord du Mali a débouché sur un conflit ouvert entre la CMA⁵ et les membres de la Plateforme.⁶ Plusieurs fois les camps de la MINUSMA ont été pris pour cibles depuis le début de l'année. Les forces de sécurité maliennes, leurs camps,

postes et convois sont régulièrement l'objet d'attaques, les convois civils ou militaires subissent chaque semaine des pertes, les tensions inter-ethniques et intra-ethniques font régulièrement des victimes parmi la population civile que cela soit au centre du Mali ou à l'Est de celui-ci. À cela s'ajoute la progression rampante des tenants d'un islam wahhabite voire salafiste en particulier dans la région du centre du Mali.

Alors pourquoi la composante militaire de la MINUSMA (ci-après la Force) peine-t-elle à imposer une stabilité sécuritaire au Mali et à assurer sa propre protection ? J'aimerais ici ébaucher quelques explications qui ne couvrent de loin pas tous les défis auxquels les militaires de la MINUSMA sont confrontés.

Le mandat

Une des critiques souvent adressée par les casques bleus aux opérations de l'ONU est la faiblesse du mandat.⁷ Ici, il ne semble pas que ce soit le cas. En effet, le mandat de la MINUSMA est un mandat « robuste. »⁸ Même sans être une mission d'imposition de la paix elle agit sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies et est autorisée « à prendre toutes les mesures requises. »⁹ Toutefois l'inadéquation entre les moyens et la tâche à accomplir d'une part, et entre les moyens et l'environnement d'autre part rendent difficiles l'accomplissement de sa mission. La priorité stratégique actuelle¹⁰ est l'appui à la mise en oeuvre par le

1 Dont l'armement vient en grande partie des arsenaux libyens et les combattants sont souvent d'anciens mercenaires de Khadafi.

2 http://www.un.org/en/peacekeeping/fatalities/documents/stats_3aug.pdf

3 Le budget est de plus de 1 milliard de dollars par année, in <http://undocs.org/fr/A/C.5/71/24>

4 Lire le « Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali, » https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/170928_sg_report_on_mali_s-2017-811_fr.pdf

5 Coordination des Mouvements de l'AZAWAD, regroupe des mouvements rebelles voulant que l'AZAWAD (partie Est et Nord du Mali) soit reconnue comme une entité politique au minimum jouissant d'une grande autonomie.

6 La Plateforme: alliance de groupes armés pro-gouvernementaux et opposé au CMA.

7 A titre d'exemple la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda) qui n'aura pas eu les moyens ni l'oreille des membres de l'ONU pour empêcher le génocide au Rwanda.

8 « Le maintien de la paix robuste implique l'emploi de la force au niveau tactique avec l'autorisation du Conseil de sécurité et le consentement du pays hôte et/ou des principales parties au conflit. En revanche, leur consentement n'est pas une exigence pour l'imposition de la paix qui peut impliquer l'emploi de la force armée au niveau stratégique ou international... » in, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/principles.shtml>

9 <https://minusma.unmissions.org/mandat-0>

10 Telle que définie dans la res CSNU 2227 (2015)

gouvernement Malien de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali¹¹ (ci-après l'Accord). Cet appui touche un large spectre d'activités comme la réforme des systèmes politiques et institutionnelles, le rétablissement de l'autorité de l'état malien sur tout son territoire et son corollaire le redéploiement des Forces de défense et de sécurité maliennes dans le centre et le nord du Mali, l'application du cessez-le-feu prévu par l'Accord, le soutien au processus DDR (Démobilisation, Désarmement et Réintégration), l'organisation d'élections...

Toutefois, la mission de la MINUSMA ne se limite pas à l'Accord. Elle doit notamment assurer la protection des civils, appuyer les autorités maliennes dans la stabilisation des zones dans lesquels des civils sont en danger, promouvoir et protéger les droits de l'homme, contribuer à créer les conditions de sécurité à l'acheminement de l'aide humanitaire et *last but not least* assurer la protection du personnel des Nations Unies.

Les distances et l'environnement

Pour ce faire la MINUSMA ne dispose de 11'000 militaires¹² opérant dans un secteur¹³ représentant les 3/4 de la superficie malienne soit entre 20 et 25 fois la Suisse (1 fois et demi la France). On comprendra aisément que le commandement de la Force ait dû faire un choix et se concentrer sur les localités d'importance au risque de laisser la liberté de manoeuvre voire d'action à l'adversaire en dehors des zones densément peuplées.

Ce choix s'explique d'autant plus que des régions entières du Mali ne peuvent pas être couvertes par les opérations des casques bleus. À ceci au moins deux raisons: premièrement les capacités MEDEVAC (*medical evacuation*) ne permettant pas d'évacuer les blessés nécessitant des soins lourds dans un laps de temps raisonnable¹⁴ et deuxièmement l'inaccessibilité des zones inondées durant la saison des pluies¹⁵ pour les lourds véhicules blindés des casques bleus. Cette mobilité est également mise à mal par les conditions extrêmes sévissant dans les parties Nord et Est du pays puisque les températures dépassent fréquemment les 45 degrés et que le sable s'infiltrant partout il n'est pas rare d'avoir en réparation une partie importante du parc véhicules.

L'adversaire

Un autre souci pour la Force est la difficulté de prendre des mesures proactives en vue de neutraliser l'adversaire avant que celui-ci n'agisse. La grande majorité des pertes infligées aux casques bleus sont le fait des groupes terroristes. Or la MINUSMA n'a pas pour mission, et n'a pas les ressources nécessaires pour faire de

l'antiterrorisme. Ce secteur d'activité est laissé aux FAMA (Forces Armées Maliennes), à Barkhane, et aux futures forces du G5 Sahel. De plus une partie du personnel des groupes terroristes est si l'on peut dire souvent uniquement engagé à mi-temps par ceux-ci. Nombres d'entre eux font également partie des groupes armés parties ou non à l'Accord issu du processus d'Alger, ou du moins sont membres des mêmes ethnies et des mêmes clans ce qui leur garantit une bonne couverture.

La transmission des informations

Mais les facteurs externes ne sont pas les seuls à réduire l'efficacité de la Force. A titre d'exemple, on peut citer la difficulté à faire remonter les informations depuis les compagnies et les bataillons vers les QG de régions¹⁶ et vers le QG de la Force¹⁷ à Bamako. Les troupes sur le terrain, souvent des contingents africains, ont pour la plupart une très bonne connaissance de la situation dans leurs secteurs de responsabilité. Parfois elles sont de la même ethnie que les locaux. Souvent elles parlent le français qui est la langue administrative du Mali. Plusieurs problèmes surgissent lorsqu'il s'agit de transmettre l'information au niveau supérieur. Les soldats du rang ne sont pas toujours aptes à transmettre des rapports écrits (culture, éducation, formation militaire). Régulièrement les informations sont transmises en français alors que la mission est une mission anglophone et que les cellules EM (notamment G2) du niveau supérieur sont en manque d'officiers dont seule une minorité est capable de comprendre le français, pourtant essentiel au Mali.¹⁸

Des attentes trop importantes vis-à-vis de l'outil militaire

Finalement j'ai esquissé quelques-uns des facteurs limitant l'efficacité de la composante militaire de la MINUSMA. Quelques-uns car ils sont bien plus nombreux, je pourrais mentionner par exemple les restrictions d'emplois de leurs contingents qu'imposent les Etats au commandement de la Force, les fameux *caveats*.

Suite de l'article en page 58

Note sur l'auteur:

Le Lt col EMG Grégoire Solioz a servi de février à août 2017 comme chef de la cellule production (analyse à moyen-long terme) ainsi que comme chef de la cellule AFC (All Fusion Source) réunissant la section OSINT (Open Sources), la section GEO/IMINT (géographie et imagerie), ainsi que la section production.

11 Il est question ici de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et signé/paraphé le 15 mai 2015 à Bamako.

12 Ainsi qu'environ 1700 policier et 1200 civils. In, <https://minusma.unmissions.org/effectifs>.

13 le pilier militaire de la MINUSMA n'agit pas dans l'ouest du pays, sa zone de responsabilité couvre *grosso modo* toute la partie est et nord du pays.

14 La fameuse *Golden hour*.

15 Soit pour une portion importante dans le centre du Mali environ la moitié de l'année.

16 La Force de la MINUSMA a divisé sa zone de responsabilité en 3 régions attribuées chacune à un commandement de niveau brigade.

17 Niveau division.

18 Et ceci également dans la coopération avec les Français de BARKHANE ou les FAMA.



PROGRAMME 2018

Cours d'histoire militaire

Durant l'année 2018, le CHPM a le plaisir d'offrir des cours d'histoire militaire à ses membres. Ceux-ci ont lieu le jeudi soir et sont donnés par le brigadier Michel Chabloz, ancien directeur scientifique et ancien président du CHPM. Afin d'en faciliter l'organisation, il est vivement recommandé d'annoncer sa participation.

Buts :

- Présenter les grandes étapes de l'histoire militaire
- Définir les constantes et les développements de l'art de la guerre
- Repérer les courants d'influence au travers des siècles
- Développer les notions de base de la morphologie des conflits et combats
- Evoquer quelques opérations guerrières ou militaires, chefs et écrivains militaires
- Etablir des liens avec l'histoire des sciences, arts et philosophie et au terrorisme
- Démontrer l'importance de la géographie militaire.

Dates et lieu : Pavillon Ouest du Centre Général Guisan, Pully
18h30 - 20h30 (Entrée libre)

1. **Jeudi 18 janvier** **Antiquité**
 - Naissance des civilisations : pour exemple, le Croissant fertile
 - Sumer : premières troupes rangées
 - Assyrie : le modèle militaire assyrien et ses composantes "interarmes"
2. **Jeudi 15 février** **Antiquité**
 - Egypte : le réduit naturel de la défense égyptienne
 - Israël : motivation religieuse du chef et du combattant
3. **Jeudi 15 mars** **Antiquité**
 - Grèce : ses inventions stratégiques et tactiques
 - Rome : la légion romaine, modèle d'organisation et d'intégration entre une société et son armée
4. **Jeudi 12 avril** **Moyen-Age**
 - La féodalité / le développement désordonné de procédés de combat**Renaissance**
 - Les développements techniques de l'art de la guerre
5. **Jeudi 17 mai** **Période classique**
 - XVI^e : influences ayant marqué la pensée militaire européenne / naissance du tercio
 - XVII^e : mise en ordre / les écoles hollandaise et suédoise
 - XVIII^e : le rationalisme militaire et ses grands maîtres

- 6. Jeudi 14 juin Révolution**
- Les idées nouvelles
 - Quelques caractéristiques des armées sous la Révolution française
- Empire**
- La synthèse nouvelle de Bonaparte
- 7. Jeudi 13 septembre Empire**
- Repérage et étude des manœuvres napoléoniennes
 - Analyse des pensées militaires de Jomini et Clausewitz
 - Aspects de l'école prussienne
- 8. Jeudi 18 octobre Guerres révolutionnaires et « petites guerres »**
- Evocation des éléments de ces types de guerre et leurs constantes
 - Repérage des éléments relatifs à la pacification des populations et des territoires
- 9. Jeudi 15 novembre Champs de bataille de 1870 à nos jours**
- Genèse des armées de masse
 - Evolutions des guerres européennes et mondiales
- 10. Jeudi 13 décembre Morphologie des conflits et des combats**
- Evolutions de l'art de la guerre et bases des combats
 - Courants d'influence

Autres manifestations 2018 :

- 17 février** SECURITY FORUM 2018, sur le thème de la simulation et du wargame (date à confirmer)
- 26 avril** Assemblée générale du CHPM
- 1^{er} décembre** Saint-Nicolas, journée sur le thème de la sécurité énergétique

Comité scientifique :

Les séances du comité scientifique sont organisées aux mêmes dates que les cours d'histoire. Inscription obligatoire.

Pour plus d'information et pour s'inscrire : chpm-pully@bluewin.ch

Avenue Général Guisan 117-119 – CH-1009 Pully – Tél. +41(0)21 729 46 44 – Fax +41(0)21 729 46 88 CCP 10-22125-2 chpm-pully@bluewin.ch / www.militariahelvetica.ch

Rejoignez le CHPM !

Le Centre d'Histoire et de Prospective Militaires (CHPM) vous invite à le rejoindre afin de participer à ses cours et conférences mensuelles, ainsi que de bénéficier de ses tarifs préférentiels sur toutes les activités et publications du Centre.

A partir du 23 novembre, tout chercheur ou auteur membre du CHPM peut également rejoindre le Comité scientifique du CHPM. Il doit pour cela s'engager à présenter ses travaux lors d'une séance du Comité, à une date à convenir.

Cotisation annuelle: 60 CHF par an, seulement 30 CHF pour les étudiants.

Plus d'informations sont disponibles sur www.militariahelvetica.ch ou chpm-pully@bluewin.ch